



## **Conseil National de l'Ordre des médecins du Mali**

### **Passage de témoin entre Dr Lassana Fofana et Dr Adama Berthé**

L'ordre des médecins du Mali a un nouveau président en la personne du Dr. Adama Berthé. Il a été élu lors de la dernière Assemblée générale des Médecins du Mali pour un mandat de cinq (5) ans. Le nouveau président a pris fonction le 07 mai 2018 au cours d'une cérémonie de passation de service avec le président sortant le Dr. Lassana Fofana. L'événement s'est déroulé au siège des Ordres Professionnels de la Santé, sous la supervision des Inspecteurs Dr Sidiki Kokaina, Dr Mountaga Bouaré et M. Ladj Samaké.

Les éléments du dossier de passation comportaient, entre autres : « *la Présentation de l'Ordre des Médecins du Mali, la Situation du personnel, des immeubles et matériels, la Situation financière, les dossiers en instances ou en cours de traitement, la liste des documents transmis, les Obstacles et contraintes et les annexes* ».

De l'Ordre des Médecins, l'on retient qu'il a été créé par la loi N° 86-35/AN-RM du 12 avril 1986 relue par la loi N° 030-2017/AN-RM du 14 Juillet 2017. Il a pour mission l'organisation et la représentation des personnes physiques et morales exerçant les professions de médecin sur toute l'étendue du territoire national. A ce titre, il est chargé de :

- veiller au respect des principes de moralité, de probité et de dévouement indispensables à l'exercice des professions médicales;
- veiller à la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession ;



- veiller au respect, par tous les membres, des devoirs professionnels et des règles édictées par le code de déontologie ;
- donner son avis à la demande des Pouvoirs publics ou formuler des suggestions de sa propre initiative sur toutes questions relatives au secteur sanitaire ;
- soumettre au Ministre chargé de la santé toute mesure qui lui paraît propre à favoriser le développement sanitaire du pays.

Les organes d'administration et de gestion de l'ordre des médecins sont :

- l'assemblée générale des médecins du Mali ;
- le conseil National de l'Ordre ;
- les conseils Régionaux de l'Ordre ;
- les conseils de cercle de l'Ordre ;
- les conseils communaux de l'Ordre.

L'Ordre National des Médecins compte trois sections :

La section **A** regroupant tous les médecins généralistes exerçant dans le privé ;

La section **B** regroupant tous les médecins spécialistes exerçant dans le privé,

La section **C** regroupant tous les médecins exerçant dans le secteur public et tous ceux qui ne sont pas susceptibles de faire partie des sections A et B.

Le Conseil National de l'Ordre se compose de 16 membres élus par l'assemblée générale pour un mandat de cinq ans.



**De cette passation de service, l'on retient de la situation du matériel du Conseil National de l'Ordre des Médecins :**

- ✎ Un véhicule 4x4 marque Toyota double cabine en bon état immatriculé KA 1232. Ce véhicule a été acquis en fin 2016.
- ✎ L'ordre dispose aussi d'un second véhicule hors d'usage.
- ✎ Les cinq (5) Ordres disposent d'une mobylette Djakarta reçue en 2015 remise au planton pour la distribution des courriers.
- ✎ Tous les 5 Ordres Professionnels de la Santé sont logés dans le même immeuble composé de 6 appartements.
- ✎ Le Conseil National de l'Ordre des Médecins bénéficie d'une subvention du Ministère de la Santé de Dix Millions (10 000 000 F CFA) chaque année depuis 2011. Les subventions de l'Etat pour les années 2015, 2016 et 2017 ont été justifiées. Les pièces justificatives ont été transmises au Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.
- ✎ Après vérification par les Inspecteurs, le compte bancaire (BDM-SA) dispose d'un montant de 3 375 783 FCFA à la date du 30 avril 2018. La caisse au niveau de l'ordre a un montant de 381 750 FCFA. Toutefois, les instances non payées s'élèvent à 360 000 FCFA.



Pendant son mandat le bureau sortant, par la voix de son président le Dr. Lassana Fofana, a affirmé que l'Ordre a rencontré des difficultés à savoir entre autres :

- la faible capacité logistique de l'Ordre (équipements, ressources) ;
- la faible participation des médecins aux activités de l'Ordre malgré les efforts d'information ;
- l'exercice illégal de la médecine et la concurrence déloyale ;
- la prolifération incontrôlée des structures privées de santé, particulièrement dans le district de Bamako et dans les capitales régionales / Structures non maliennes ;
- l'insuffisance du partenariat public privé ;
- l'insuffisance et l'inégale répartition des ressources humaines qualifiées ;
- l'insertion insuffisante des jeunes médecins dans l'emploi ;
- l'absence de manuel de procédure ;
- le retard de l'Ordre des Sages femmes dans le paiement des cotisations du personnel inscrit à l'INPS à la charge des trois Ordres ;
- l'occupation par des particuliers du terrain attribué aux trois Ordres à Faladié en Commune VI par le Gouverneur du District de Bamako en vue de la construction d'un nouveau Siège.

Après une analyse minutieuse des documents et supports, mis à disposition et suivant la conformité des faits, les parties ont approuvé et signé en douze copies originales pour servir et valoir ce que de droit.



**Annexe : Liste des membres du bureau entrant du Conseil National de l'Ordre des Médecins du Mali**

N°	Fonction	NOM	PRENOM
1	<b>Président</b>	BERTHE	Adama
2	<b>Vice président</b>	KATILE	Mouminatou
3	<b>Secrétaire général</b>	KELLY	Boureima
4	<b>Secrétaire général adjoint</b>	TRAORE	Mariame Tièba
5	<b>Trésorier général</b>	TRAORE	Bakary
6	<b>Trésorier général adjoint</b>	DIABATE	Idrissa
7	<b>Secrétaire administratif</b>	SANOOGO	Tenin
8	<b>Secrétaire administratif adjoint</b>	DIBO	Abderhamane
9	<b>Secrétaire à l'organisation</b>	MACALOU	Alou
10	<b>Secrétaire à l'organisation adjoint</b>	KONE	Adama Issa
11	<b>Secrétaire à la formation et a la communication</b>	DIARRA	Alkadri
12	<b>Secrétaire à la formation et a la communication adjoint</b>	LY	Ousmane
13	<b>Secrétaire aux relations extérieures</b>	YATTARA	Oumar
14	<b>Secrétaire aux relations extérieures adjoint</b>	DIARRA	Yaye
15	<b>Secrétaire aux conflits et affaires sociales</b>	TRAWORE	Seydou Tidiane
16	<b>Secrétaire aux conflits et affaires sociales adjoint</b>	BAGAYOKO	Amadou



## **Discours du Dr Adama Berthé, Président de l'Ordre des médecins du Mali**

**(A l'occasion de sa prise de service Bamako, le 7 mai 2018)**

Permettez-moi avant tout propos de rendre grâce à Allah, le Tout Puissant et Miséricordieux, Seigneur de l'univers qui dans sa bonté infinie, nous a permis de nous retrouver, ce jour, en ces lieux. Nous l'implorons afin qu'il nous couvre de sa grâce tout le long de ce mandat :

Chers confrères,

Chères consœurs,

Distingués invités

Mesdames et Messieurs !

Je voudrais tout d'abord exprimer ma gratitude et ma déférente reconnaissance à mes chers collègues du conseil national, les dévoués médecins du Mali, pour l'insigne honneur qu'ils m'ont fait en m'élisant à la tête de notre organisation.

Je mesure le poids des responsabilités et l'étendue de votre confiance. Je m'emploierai de toute mes forces et avec votre soutien et votre appui à mériter cette confiance.

Je voudrais en ce moment précis rendre hommage aux anciens Présidents de notre chère organisation qui lui ont donné ses lettres de noblesse. Il s'agit de :

Feu Prof Sall Bocar premier du Président Conseil National de l'Ordre des Médecins du Mali

Dr Sidibé Cheick René



Dr N'diaye Fatoumata N'diaye

Prof Alhousseini Ag Mohamed

Dr Fofana Lassana Président sortant

Monsieur le Président sortant, vos services rendus au CNOM ne se comptent plus. C'est pourquoi nous vous adressons nos remerciements à vous et à toute votre équipe.

Il est un très vieux proverbe que nous avons bien souvent répété sans lui accorder grande attention

« L'union fait la force »

Je le livre à votre méditation, convaincu que votre engagement et votre dévouement ne feront pas défaut à la nouvelle équipe dirigeante.

Nous adressons notre reconnaissance et nos vifs remerciements au Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique à travers la commission d'appui aux élections qui a contribué à la tenue d'élection apaisée.

Nos remerciements à l'endroit de la commission électorale et son président le Professeur Zanafon Ouattara pour le travail abattu

Mesdames, messieurs, chers confrères et consœurs, distingués invités !

Je félicite les nouveaux conseillers qui ont accepté de siéger dans le nouveau bureau. Notre seule ambition doit être de nous consacrer au bien-être de notre profession, de veiller avec soin et probité sur les intérêts, de faire, en un mot, ce que fait chez lui chaque père de famille soucieux du bien-être collectif et individuel de chaque membre de sa famille



Après l'euphorie de l'élection, l'heure est à présent au travail. Les défis sont immenses.

Pour concrétiser nos promesses de campagne, l'unité et le rassemblement doivent être notre seul crédo. Les divergences et les considérations personnelles doivent être reléguées au second rang.

Comme entendu lors de la période de campagne, seul un Ordre fort peut être gage de réussite pour la profession.

Il nous faut un ORDRE, sans désordre...

Il nous faut un ORDRE en Ordre de bataille...

Je vous rappelle que l'élection de ce bureau fut un moment historique. Nombre de confrères et consœurs se sont exprimés avec engagement et conviction. Jamais, de mémoire de médecins, nous n'avions vu cela.

Nous n'avons donc pas le droit de décevoir les attentes des associations, les syndicats, ainsi que ces nombreux médecins qui ont porté leur choix sur nous.

Mesdames, messieurs, chers confrères et consœurs, distingués invités !

Dans cet esprit d'engagement et de rassemblement je lance un vibrant message à l'ensemble de la profession pour nous accompagner, nous aider à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, convaincu que l'action et les priorités de notre mandat sont totalement dédiées en faveur du développement et de l'épanouissement de notre corporation.,

Singulièrement, j'en appelle au soutien des femmes médecins dont nous savons le dynamisme pour donner un souffle nouveau à notre profession.





Notre main reste tendue à tous les médecins du Mali, de tout bord, sans exception,

Je n'oublie pas nos différents partenaires, au premier rang desquels se trouvent les plus hautes autorités du Mali que je voudrais rassurer de la disponibilité totale de notre bureau.

Mesdames, messieurs, chers confrères et consœurs...

C'est à cette exaltante aventure, si aventure il y a, que je vous convie à partir de ce jour...

Je sonne solennellement le clairon du ralliement de tous les médecins du Mali pour qu'ensemble nous relevions les nombreux défis auxquels notre profession reste confrontée.

Vive la noble profession de médecin,

Vive le Mali...

Je vous remercie !

